

Communiqué de Patrick HEYRAUD au nom du groupe « VIC : une ambition partagée »

Lors du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales de mars 2020, nous avons présenté une liste intitulée « Vic : Une ambition partagée » qui était conduite par Patrick HEYRAUD. Une deuxième liste « Toujours Unis pour Vic » conduite par Pascal PAUL se présentait également contre le maire sortant. Ces deux listes ont rassemblé plus de 53 % des suffrages exprimés. Notre liste étant arrivée 3<sup>ème</sup>, nous avons renoncé à nous présenter au 2<sup>ème</sup> tour pour éviter une élection triangulaire conformément à nos engagements pris durant la campagne. M. MENET a été réélu largement (60,7 %) face à M.PAUL (30,3 %).

Moins de huit jours après l'installation du nouveau conseil municipal, nous avons appris avec effarement que la liste « Toujours unis pour Vic » de M. PAUL avait rejoint M. MENET pour lui permettre de se faire élire à la présidence de la Communauté de Communes Adour-Madiran et obtenir pour un de ses membres un poste de vice-président. Les 53 % de vicquois qui au 1<sup>er</sup> tour avaient voté contre M. MENET ne peuvent que se sentir floués. De même comment s'y retrouvent les électeurs de M. MENET aujourd'hui ?

Cette opération contre nature était vouée à l'échec. M. RE a été brillamment réélu président avec plus de 72 % des voix et la commune de Vic-Bigorre, la plus importante de l'intercommunalité n'a plus pour le moment de vice-président siégeant au Bureau.

Nous constatons également qu'au conseil municipal, le Maire n' a plus en face de lui une « opposition » mais une « minorité » autant dire qu'il aura les mains libres après l'alliance de circonstance autour de lui.

Notre groupe ne s'est en rien compromis et continuera dans les semaines et mois qui viennent à porter la voix des vicquois qui ne se retrouvent pas dans la politique du maire actuel. Il se constituera dans les jours à venir avec la plus grande partie de ses membres encore actifs, en une association « Vic : une ambition partagée ».

Patrick HEYRAUD